



CHAMPIONNATS DE CROSS COUNTRY

Complexe sportif de Brumath - Dimanche 5 janvier 2025

5 rue du stade, 67170 Brumath



ALSACE Collectivité européenne ATHLÉTISME FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ATHLÉTISME

Horaire	Course	Catégories	Distance en m	Boucles
10H15	1	MASTERS - HOMMES	8400	D/A +3M +2G
11H05	2	U.14 - F	3000	D/A +2M
11H25	3	U.14 - M	3000	D/A +2M
11H45	4	U16 F- U16 M +U18 F	3400	D/A + 1P + 2M
12H15	5	CROSS COURT F+M	3800	D/A +2P +2M
12H45	6	CROSS KIDS U12F	1400	D/A +2P
12H55	7	CROSS KIDS U12M	1400	D/A +2P
13H05	8	U 18 - M + U 20 - F	4300	D/A +1P +1M +1G
13H35	9	U 20 - M	5500	D/A +1P +2M +1G
14H05	10	CROSS LONG FEMMES	6800	D/A +2p +1M +2G
14H12	11	CROSS KIDS EAF+M	500	D/A avec départ avancé de 100m
14H50	12	CROSS LONG- HOMMES	8400	D/A +3M +2G

BOUCLES

D/A=Départ/Arrivée (blanc) : 600m

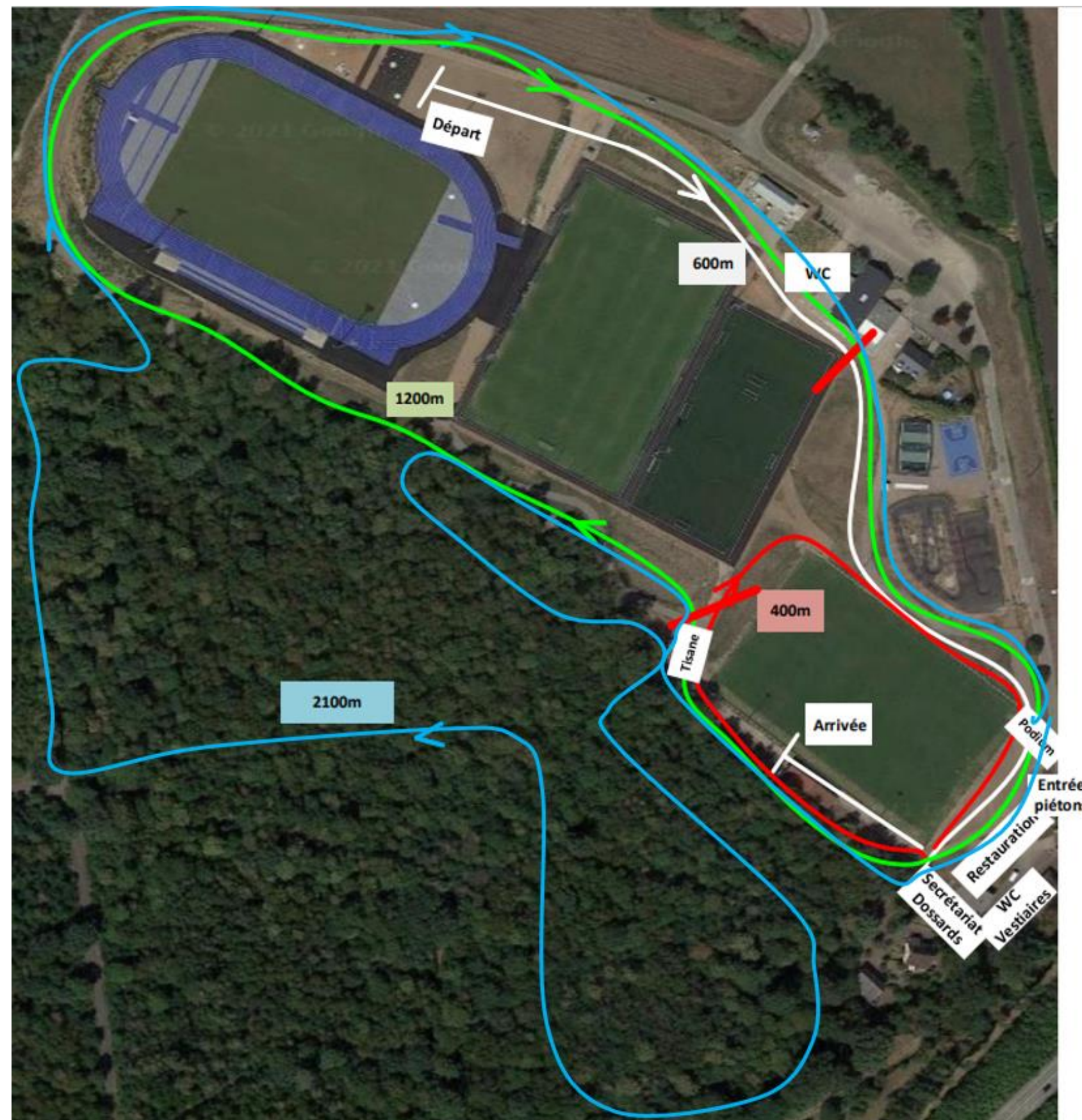
P=Petite boucle (rouge) : 400m

M=Moyenne boucle (verte) : 1200m

G=Grande boucle (bleue) : 2100m

Inscription : www.athles.org/qualifié-e-s-inscriptions

Fin des inscriptions le 1^{er} janvier 2025 à 23h59



Accès Cross -
Accès Cross -
Parking assuré
Vestiaire au Gymnase
Restauration sur place.

De Strasbourg sortie 48 - Brumath Suivre affichage
De Paris sortie 47 - Brumath Suivre affichage

Règlementation :

Inscriptions en ligne :

Engagements sur le site [Qualifié\(e\)s / Inscriptions | Cda67 \(athles.org\)](https://athles.org/Qualifié(e)s/Inscriptions/Cda67)

Fin des inscriptions le MERCREDI LE 1 JANVIER 23H59

Inscription tardive = 10 euros à payer sur place

Athlète inscrit non présent sans justificatif = 10 euros

Secrétariat et Distribution des Dossards à partir de 9h15

Retrait des dossards sous enveloppe par un responsable de club.

Retrait des dossards individuel = 10 euros par club

Les dossards doivent être fixés avec 4 épingles sur la poitrine

Les épingles ne sont pas fournies

PODIUM : Récompenses après chaque courses aux 3 premiers de chaque catégories.

3 premiers du 67 à partir de U12 , 3 premiers du 68 à partir de U16 et 3 premiers CEA à partir de U14

Affichage des résultats après chaque courses, ils seront aussi disponible sur le site.

Traitement des résultats par informatique

**1 Jury obligatoire
par club.**

**20 euros de pénalité si pas
de jury selon la circulaire
pour le 67**